

Les subordonnées appositives introduites par *que / où / comme quoi / selon lequel*

Yumi Takagaki

Université Kwansei Gakuin, Japon ; Laboratoire Ligérien de Linguistique (LLL), France

yumi.takagaki@kwansei.ac.jp

Résumé. Les propositions introduites par *comme quoi* et *selon lequel* et un petit nombre de celles introduites par *que* et *où* sont assimilables à des appositions : le « nom-tête » (l'antécédent) exprime une notion que la proposition adnominale – dont le format est celui d'une proposition indépendante – développe. Après une présentation de la construction grammaticale et des données exploitées pour l'étude, on détermine les spécificités du régime syntaxique au moyen de deux tests, l'un d'insertion, l'autre de pronominalisation. Le fonctionnement des termes introducteurs est analysé, autant les propriétés qu'ils ont en partage que les différences sémantiques et pragmatiques résultant du choix qui est fait de l'un d'entre eux. La distribution des déterminants du nom-tête et du mode verbal de la proposition appositive fait l'objet d'une quantification. Ensuite, trois facteurs en interaction sont mobilisés pour paramétrer l'interprétation : d'abord, les propriétés de sens du nom-tête ; ensuite les caractéristiques du prédicat et des éléments associés dans la subordonnée ; enfin les circonstances de l'énonciation, notamment la relation du locuteur à son propos. Il se dessine, dans la répartition entre *que*, *où*, *comme quoi* et *selon lequel*, une pondération dans laquelle entrent en jeu critères syntaxiques, propriétés sémantiques et relation du locuteur au dire, selon qu'un ou deux de ces facteurs agissent.

1 Introduction

L'objectif de cet article est de montrer de quelle façon les propositions en *que / où / comme quoi / selon lequel* se rapprochent et se différencient lorsqu'elles explicitent un syntagme nominal antécédent qui est repris par apposition (selon une modalité distincte de la complétive où les éléments d'information sont reportés dans la subordonnée). Soit les exemples suivants où les propositions soulignées précisent sémantiquement les contenus des noms-têtes encadrés.

- (1) On peut prouver ce point de la façon suivante : ce que laisse entendre une énonciation, c'est, par définition, ce qui est nécessaire pour la concilier avec la présomption selon laquelle le locuteur respecte les principes conversationnels ; or, dans le cas présent, l'hypothèse comme quoi le professeur a une opinion désobligeante ne permet de les concilier que si l'auditoire fait l'hypothèse supplémentaire que le locuteur a fait son énonciation précisément dans le but ou l'intention de laisser entendre son opinion désobligeante (cf. plus haut). (François Recanati. *Insinuation et sous-entendu. Communications*, 30, 1979)
- (2) Obsédés par l'hypothèse où une récession américaine serait la source des difficultés de paiement des autres pays, les Anglais tendaient à mettre à la charge des pays créanciers / donc les Américains dans la période de reconstruction [...]. (dir. François Perroux, *L'Univers économique et social*, 1960)

Ces constructions avec *que / où / comme quoi / selon lequel* partagent les caractéristiques suivantes.

- Le nom-tête exprime une notion constituant sémantiquement un cadre pour la proposition qui suit.
- La proposition adnominale a une structure de proposition indépendante.
- Elle exprime le contenu du nom-tête au moyen d'une périphrase.

Dans ces constructions, *que / où / comme quoi / selon lequel* sont parfois interchangeables : en (2), à *où* après *hypothèse* peut très bien être substitué l'un des trois autres morphèmes de connexion. Comme ce n'est pas toujours le cas, nous observerons d'abord ce que sont la ressemblance et la différence entre ces quatre unités de connexion, avant d'analyser quels principes régissent l'acceptabilité et l'interprétation de ces constructions.

Si les études sur chacun de ces quatre introducteurs d'une subordonnée sont nombreuses, les travaux comparatifs portant sur ce type d'apposition semblent plus rares. Certains linguistes ont mentionné toutefois leurs rapports. Sandfeld (1977 : 194) a remarqué un rapprochement entre *où* et *que* dans cet emploi ; Hadermann (1993 : 137) constate que *où*-relatif alterne dans la plupart des cas avec *lequel*-prépositionnel ; une série d'articles de Lefeuve (2003ab, 2005) consacrée à *comme quoi* compare cette expression avec *que* et *selon lequel*. Cependant ces quelques travaux ne traitent pas ensemble ces quatre expressions en tant qu'introducteurs de l'apposition.

Le premier problème qui se pose quand on étudie *que* / *où* / *comme quoi* / *selon lequel*, c'est celui de la terminologie concernant leur(s) catégorie(s). En effet, ils sont appelés, selon les linguistes, très différemment : *adverbe* (Le Goffic 1004 : 25 pour *où*), *complétive* (Abeillé et Godard 2021 : 459 pour *que*), *connecteur* (Le Querler 2000 : 113 pour *où*) ou *relatif* (Hadermann 1993 : 49, Hadermann 2009 : 123 et Abeillé et Godard 2021 : 1117 pour *où* ; Deloor 2018 : 126 pour *comme quoi*). Ce classement grammatical constitue un objet de discussion important en linguistique française, mais du point de vue typologique que nous adoptons, il n'y a pas de raison majeure de les nommer différemment. Les constructions « SN + (élément de connexion) + proposition » se rangent toutes dans la classe des *noun-modifying clauses*, notion développée en particulier par Matsumoto, Comrie et Sells (2017). Nous utiliserons donc désormais le terme neutre : *introducteurs (de la proposition appositive)*. Ces expressions introduisent une subordonnée et la relient dans un rapport de dépendance syntaxique à un syntagme nominal. Nous appellerons celui-ci *nom-tête* ou *antécédent*.

Cette étude est fondée sur des données collectées dans Frantext et *Le Monde*, complétées par des exemples extraits de sites web, de grammaires et de travaux scientifiques. Ce corpus de français moderne, essentiellement écrit, est composé d'une centaine d'énoncés pour chaque introducteur. L'interprétation et l'acceptabilité des exemples sont fondamentalement étayées sur les jugements de deux informateurs natifs du français.

Dans la section 2, quelques chiffres tirés de ce corpus permettront d'avoir un aperçu de ce type d'apposition. Nous proposerons trois facteurs pertinents pour rendre compte des conditions de la réalisation de ces constructions. Dans la section 3, nous examinerons chaque introducteur afin de mettre en lumière les caractéristiques générales des subordonnées appositives.

2 Aperçu de la construction

Nous exposons pour commencer une perspective d'ensemble de cette construction appositive en nous fondant sur notre corpus. La première sous-section présentera les appositions en général. Les quatre sous-sections suivantes seront consacrées à certaines caractéristiques de la construction et la dernière traitera des différences de nuance qu'introduisent les quatre introducteurs.

2.1 Les appositions

Alors que, dans le cas de la complétive, c'est le verbe qui détermine la relation syntaxique, c'est ici le nom qui assure l'enchaînement, dans une reprise qui s'apparente à une *apposition*. Ce terme est utilisé de manière différente selon les grammairiens. Sans entrer dans les détails, nous adopterons la définition de *La Grande Grammaire du français* (2021) : « L'apposition est un ajout incident au syntagme nominal, avec une interprétation prédicative ou d'identité et un statut de commentaire » (*Ibid.*, p. 1765). Les auteurs du livre distinguent deux types d'interprétations : l'ajout d'une propriété à l'entité dénotée par le nom et l'établissement d'une relation d'identité. Et chaque interprétation est respectivement liée à un groupe de formes linguistiques : « Apposés, les noms propres [...], comme les infinitifs [...] et les subordonnées [...] ont une interprétation d'identité, tandis que les SN indéfinis [...] comme les noms sans déterminant [...] et les adjectifs [...] ajoutent une propriété » (*Ibid.*, p. 461). Or, comme subordonnée appositive, l'ouvrage traite seulement de *que*. On ne peut en déduire si les subordonnées en *où* / *comme quoi* / *selon lequel* ont également en partage l'interprétation d'identité. En effet, dans nos exemples (1) et (2), les propositions

apposées semblent autant ajouter des propriétés qu'elles établissent une relation d'identité. L'exemple suivant montre cet ajout d'informations dans la subordonnée appositive.

- (3) En réalité, il est tout aussi sévère et parfois même il est plus rigoureux puisqu'il suppose un superéquilibre des finances publiques dans l'hypothèse fréquente où la demande globale est plus forte que l'offre, et où *par conséquent* cet excès de demande doit être neutralisé par un effort de déflation budgétaire. (*dir.* François Perroux, *L'Univers économique et social*, 1960)

En (3), les deux propositions appositives en *où* modifient l'antécédent *l'hypothèse fréquente*. Syntaxiquement, la suppression de ces deux propositions est possible en ce sens qu'elle ne modifie pas la référence du syntagme nominal. Mais, à la différence des exemples (1) et (2) qui explicitaient le contenu de l'antécédent, la présence de l'expression *par conséquent* dans la seconde proposition marque bien un développement important sur le plan argumentatif, une progression dans un raisonnement qui va au-delà de l'explicitation. Ainsi le contenu de la subordonnée contribue-t-il largement à la description du nom-tête. Nous verrons dans ce qui suit que les deux types d'interprétations sont bien présents dans les constructions en *où* / *comme quoi* / *selon lequel* aussi bien que dans celle en *que*.

2.2 La détermination du nom-tête

Les deux types d'interprétations que nous avons vus (l'ajout d'une propriété et l'établissement d'une relation d'identité) sont étroitement liés au caractère défini/indéfini de l'antécédent. Le Tableau 1 montre la répartition des déterminants du nom-tête dans les constructions appositives nominales de notre corpus. La catégorie des « Autres » du défini comprend les adjectifs possessifs et les noms propres alors que celle de l'indéfini contient des adjectifs numéraux et *quelques, certain, une sorte de*.

Tableau 1. Les déterminants du nom-tête

		<i>que</i>	<i>où</i>	<i>comme quoi</i>	<i>selon lequel</i>
Défini	le/la/les	57 (78 %)	36 (35 %)	16 (20 %)	81 (75 %)
	ce/cette/ces	9 (12 %)	13 (13 %)	0 (0 %)	8 (7 %)
	Autres	3 (4 %)	5 (5 %)	4 (5 %)	3 (3 %)
Indéfini	un/une/des	1 (1%)	39 (38 %)	60 (73 %)	14 (13 %)
	du/de la	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)
	Autres	1 (1%)	4 (4 %)	1 (1 %)	1 (1%)
Sans déterminant		2 (3 %)	5 (5 %)	1 (1 %)	1 (1%)

D'après le résultat du comptage, l'immense majorité des syntagmes nominaux suivis de *que* appositif sont précédés d'un déterminant défini. Avec le nom-tête suivi de *où*, le défini représente un peu plus de la moitié des énoncés. Avec *comme quoi*, l'indéfini est plus fréquent, mais pas de façon écrasante : environ les trois quarts. Avec *selon lequel*, le défini est nettement plus fréquent que l'indéfini et en constitue environ 85 %. Ces résultats quantitatifs suggèrent une diversité dans la nature des syntagmes nominaux apposés.

2.3 Le mode

Le mode traduit l'attitude du locuteur à l'égard de ses paroles. L'examen de cette catégorie grammaticale éclairera certains aspects du prédicat de la proposition adnominale. Le Tableau 2 récapitule le mode du verbe fléchi des propositions introduites par *que* / *où* / *comme quoi* / *selon lequel*. Assez souvent, la forme verbale ne permet pas de trancher entre l'indicatif et le subjonctif.

Tableau 2. Le mode dans la proposition adnominale

	<i>que</i>	<i>où</i>	<i>comme quoi</i>	<i>selon lequel</i>
Indicatif	39 (57 %)	54 (52 %)	69 (77 %)	63 (59 %)
Indicatif ou subjonctif	21 (31 %)	35 (34 %)	3 (3 %)	30 (28 %)
Subjonctif	3 (4 %)	3 (3 %)	0 (0 %)	0 (0 %)
Conditionnel ¹	6 (7%)	12 (12 %)	18 (20 %)	14 (13 %)

Ce qui retient l'attention est le taux des conditionnels, atteignant un maximum avec *comme quoi* (20 %) et un minimum avec *que* (7 %). Nous verrons dans 3.3. la signification de ce chiffre et le rapport entre le conditionnel et la construction avec *comme quoi*.

2.4 L'insertion

On note quelques différences syntaxiques entre l'appositif et d'autres emplois. Parfois, la construction appositive nominale est discontinuée et admet une insertion. En (4), la proposition appositive en *que*, soulignée, est séparée de son antécédent par l'interpolation de la relative *que Durkheim ramène d'ailleurs à la précédente*.

- (4) Pas davantage ne peut-on dire, suivant une autre interprétation *que Durkheim ramène d'ailleurs à la précédente*, que le churinga est le corps de l'ancêtre. (Claude Lévi-Strauss, *La Pensée sauvage*, 1962)

En (5), l'insertion adjectivale – *saugrenue* – sépare *où* et le nom-tête.

- (5) Le troisième scénario de travail concerne l'hypothèse – *saugrenue* – où le président sortant n'est pas candidat à sa propre réélection. (Le Tsunami.Net La Voix des Sans Voix, « Centrafrique : y a-t-il encore un pilote dans l'avion ? » (Yamale Edouard, 1^{er} juillet, 2020)²

En (6) *comme quoi* est séparé de son antécédent par une insertion propositionnelle – *sur laquelle on reviendra* –.

- (6) Autrement dit, il y avait toute une théorie en moi – *sur laquelle on reviendra* – comme quoi j'étais un génie, qui était complètement contredite par ma façon d'écrire et de penser mon écriture. (Jean-Paul Sartre, *Entretiens avec Jean-Paul Sartre : août-septembre 1974*)

Avec *selon laquelle*, aussi bien qu'avec *que*, la subordonnée peut être extraposée en fin de phrase comme en témoignent (7) et (8).

- (7) Une thèse y est d'abord présentée selon laquelle l'opposition entre P et A, en ce qui concerne leur vision de l'activité de mangeur, est un cas particulier, ou une conséquence, de l'opposition entre les concepts généraux de SUBSTANCE et de FORME. (Oswald Ducrot, *Le dire et le dit*, 1984)

(8) La possibilité existe que vous finissiez avant nous. (*La Grande Grammaire du français*, 2021 : 460)

Or, dans certains emplois de ces introducteurs, une telle insertion n'est pas admise. La possibilité dépend du sens de la proposition adnominale : « L'insertion d'une pause ou d'un syntagme entre l'antécédent et le relatif n'est pas possible avec *que* [...]. *Que* ne semble pas pouvoir être dissocié de son antécédent sous peine de perdre sa connotation spatio-temporelle. » (Hadermann 1993 : 197). Par ailleurs, *que* appositif est apte à reprendre un antécédent notionnel auquel il n'est pas accolé. Dans toutes les constructions appositives, la possibilité d'une insertion démontre que l'antécédent a toute sa valeur de nom autonome.

2.5 La pronominalisation

Comme pour l'insertion, la possibilité d'une pronominalisation du nom-tête témoigne de son autonomie ; elle ratifie sa nature substantivale et dépend de sa valeur. Hadermann (1993 : 197) constate : « Pour localiser, *que* a besoin d'un antécédent à valeur temporelle explicite. Ainsi, lorsque la notion temporelle est reprise par *celui*, *que* est impossible³ ». En revanche, toutes nos constructions appositives nominales acceptent la pronominalisation du nom-tête. Voici quelques exemples. En (9), *idée* est reprise par *celle* suivie de *selon laquelle*. Dans la même phrase, l'utilisation de *que* au lieu de *selon laquelle* pourrait certes être perçue comme inélégante, mais ne soulève pas de problème d'ordre syntaxique.

(9) S'il en est ainsi, c'est que la notion même de ϕ est solidaire de l'idée qu'il y a nécessairement pronominalisation dans une relative, et cette idée elle-même découle de *celle* selon laquelle toute relative est le produit d'une transformation. (Alain Lemaréchal, *Zéro(s)*, 1997)

L'exemple (10) contient *celle où*.

(10) les interprétations exclues de (14) et (15) qui nous intéressent sont *celles* où « l'omelette » renvoie au client, et « se » au plat commandé par lui ; (Gilles Fauconnier, *Espaces mentaux*, 1984)

Quant à *comme quoi*, la pronominalisation semble en revanche plus difficile, mais pas impossible. Nous avons quelques exemples, dont (11).

(11) Mes préjugés intellectualistes apparaissaient comme pour confirmer le déni, *celui* comme quoi, dans la vie, on peut se passer des muscles. (Alberto Eiguer, Les mythes de la famille et du thérapeute familial et leur déconstruction. *Le Carnet PSY* 2009/3 n° 134)⁴

La pronominalisation suggère qu'à la différence du *que* temporel, dans l'acception définie *supra*, la valeur appositive est partie intégrante du noyau sémantique de chaque introducteur.

2.6 Nuances différentes

Certains noms abstraits acceptent les quatre introducteurs : *avis*, *conception*, *conjecture*, *histoire*, *hypothèse*, *interprétation*, *opinion*, *pensée*, *postulat*, *preuve*. Ces « framing nouns⁵ » au sens de Matsumoto (1997) dénomment un cadre et la proposition qui suit en exprime le contenu, lequel réfère en une paraphrase à la même réalité que le nom. Ils expriment le plus souvent des résultats de l'activité mentale. Le choix de l'introducteur introduit pourtant des nuances différentes. Reprenons l'énoncé avec *où* de (2), reproduit ci-dessous en (12) avec *que* / *selon laquelle* / *comme quoi*.

- (12) a. Obsédés par l'hypothèse *où* une récession américaine serait la source des difficultés de paiement des autres pays, les Anglais tendaient à mettre à la charge des pays créanciers [...].
b. Obsédés par l'hypothèse *qu'*une récession américaine serait la source des difficultés de paiement des autres pays, les Anglais tendaient à mettre à la charge des pays créanciers [...].
c. Obsédés par l'hypothèse *selon laquelle* une récession américaine serait la source des difficultés de paiement des autres pays, les Anglais tendaient à mettre à la charge des pays créanciers [...].
d. Obsédés par l'hypothèse *comme quoi* une récession américaine serait la source des difficultés de paiement des autres pays, les Anglais tendaient à mettre à la charge des pays créanciers [...].

Que est le plus neutre ; ce morphème réalise une proposition typiquement appositive sans donner de connotation particulière. *Où* ne pose pas plus de problèmes, en définissant le cadre de l'hypothèse en question. Avec *selon laquelle*, le locuteur ne prend pas à son compte le contenu de la proposition ; il y a une distance entre ce qu'il croit et ce qui est dit. Avec *comme quoi*, non seulement le locuteur ne veut pas assumer la responsabilité de ses paroles, mais encore il met en doute la validité de l'hypothèse exprimée.

D'où viennent les différences d'interprétations décrites ci-dessus ? Qu'est-ce qui d'ailleurs rend ces constructions possibles ? Nous proposons trois facteurs qui interagissent.

- Facteur I : la sémantique du nom-tête
- Facteur II : certains aspects du prédicat et d'autres éléments de la subordonnée
- Facteur III : les facteurs externes de la construction qui interagissent avec les facteurs internes de la construction

Les contraintes diffèrent en fonction de l'introducteur.

3 Quatre introducteurs

Nous examinerons l'un après l'autre comment les trois facteurs que nous venons d'identifier exercent leur influence sur l'acceptabilité et l'interprétation des constructions en *que* / *où* / *comme quoi* / *selon lequel*.

3.1 *que*

Que est un pur marqueur de subordination dépouillé de toutes les nuances particulières et permettant de relier un syntagme nominal à une proposition paraphrastique. Nous citons ci-dessous, d'après *La Grande Grammaire du français* (2021 : 459) la liste des principaux noms que peut suivre une subordonnée complétive introduite par *que* :

- noms de propriétés de situation : *fait, nécessité, possibilité, probabilité*
- noms de comportement et de disposition : *besoin, chance, habitude*
- noms d'opinion ou d'attitude mentale : *certitude, désir, espoir, idée, impression, intuition, pensée*
- noms de décision : *choix, décision*
- noms de sentiment ou d'état intérieur : *angoisse, bonheur, envie, joie, peur, tristesse*
- noms de communication : *affirmation, annonce, mention, nouvelle*
- noms d'engagement : *engagement, promesse*
- noms d'ordre et d'influence : *conseil, ordre, proposition, suggestion*

Ainsi, les noms concrets s'avèrent totalement exclus. Avec *que* appositif, les noms doivent être avant tout abstraits. À ce sujet, Lefeuve (2003a) montre une différence entre *que* et *comme quoi* avec les énoncés cités en (13ac). Nous y ajoutons nos exemples fabriqués avec *où* et *selon lequel* en (13bd).

- (13) a. *Je vous fais un petit papier que vous êtes venue (Lefeuve 2003a : 263)
b. *Je vous fais un petit papier où vous êtes venue
c. Je vous fais un petit papier comme quoi vous êtes venue (pigiste du Monde, 15 décembre 2001, cité par Lefeuve (2003a : 263))
d. Je vous fais un petit papier selon lequel vous êtes venue

Lefeuve (2003a) a mis un astérisque à (13a). Pourtant, un de nos informateurs fait remarquer une distinction nette entre (13a) et (13b) : si l'emploi de *où* est totalement exclu, *que* est possible, bien que l'énoncé soit marqué comme oral et familier. Cette différence est attribuable au fait que le français non

standard accepte le « *que* universel ». Si la grammaire traditionnelle ne le reconnaît que de manière très limitée, le français populaire a tendance à employer la seule forme *que* pour exprimer toutes les fonctions valables.

Dans la construction avec *que*, le choix du nom-tête est primordial. Cette forte détermination lexicale est confirmée par le fait que le mode de la subordonnée est souvent induit par l'antécédent : certains noms tels que *doute*, *nécessité*, *peur*, *possibilité*, *volonté*, *regret* exigent le subjonctif dans la subordonnée (cf. (8)).

Certains groupes de noms se construisent très facilement avec *que* appositif, d'autres sont peu compatibles. Dans notre corpus, les noms de communication sont abondants. Un des noms qui se construit souvent avec *que* appositif est *certitude*. Voici un exemple cité en (14), où la proposition introduite par *que*, soulignée, constitue une équivalence sémantique de *certitude*⁶.

- (14) L'importance de la reprise et la certitude où nous sommes qu'elle se poursuivra en 1977 n'empêche pas que le chômage reste à un niveau élevé. (*Le Monde*, « Après une relance coûteuse, et dans un climat de reprise nous devons faire preuve de rigueur, déclare M. Fourcade », le 6 mai 1976)

Or, son antonyme *incertitude* n'apparaît que rarement avec *que*. Cette asymétrie s'explique peut-être ainsi : *que* appositif, qui se construit facilement avec des noms exprimant des résultats de l'activité mentale, n'est pas adapté pour une notion comme *incertitude*, qui implique une configuration mentale échappant à l'univers du locuteur.

De fait, avec *que*, le caractère approprié de la construction semble dépendre essentiellement du choix du nom-tête. Mais ce Facteur I n'est pas suffisant pour l'acceptabilité de la construction. *La Grande Grammaire du français* donne, dans la liste citée ci-dessus, *angoisse* comme un des principaux noms suivis de *que*. Or, dans les exemples en (15), l'utilisation de *que* à la place de *où* n'est pas possible.

- (15) a. Le sentiment de la mort s'est toujours lié pour moi à l'agonie, et je suis stupéfié par cette angoisse *où* je ne distingue que la menace inconnue de me retrouver amputé de la terre. (André Malraux, *La Corde et les souris*, 1976)
b. *Le sentiment de la mort s'est toujours lié pour moi à l'agonie, et je suis stupéfié par cette angoisse *que* je ne distingue que la menace inconnue de me retrouver amputé de la terre.

La raison de l'exclusion de *que* est, d'après un de nos informateurs, syntaxique. On attend dans ce contexte un pronom relatif, en l'occurrence *où*. *Que*, dans cet exemple, ne peut être syntaxiquement interprété comme pronom relatif. Ainsi, la sémantique du nom-tête (Facteur I) n'est-elle pas le seul facteur pertinent pour rendre la construction acceptable. Pour (15), ce qui compte, c'est la nature du prédicat de la proposition modifiante (Facteur II). Nous verrons que ce deuxième facteur joue un rôle plus important avec les autres introducteurs.

3.2 *où*

L'emploi appositif de *où* n'a guère été décrit dans la littérature. *La Grande Grammaire du français* (2021) ne mentionne que ses valeurs spatiales et temporelles. Dans les études spécialisées de *où* de Hadermann (1993) et de Le Querler (2000), si les auteures identifient la valeur notionnelle de *où*, elles n'en circonscrivent pas l'emploi appositif. Par ailleurs, Sandfeld (1977) fait remarquer, bien que brièvement, son rapprochement avec *que* en complétive : « Parfois la proposition relative introduite par *où* se rapproche pour le sens d'une proposition complétive déterminant un substantif » (*Ibid.*, §103). Il présente, entre autres, les exemples suivants sans pour autant exploiter davantage ce rapprochement.

- (16) le cas extrêmement rare où le créateur est doué de l'esprit philosophique (Vandérem. Manuels 11, cité par Sandfeld)
(17) je veux entrevoir plutôt une autre hypothèse, celle où tu n'aurais été qu'un étourdi (B. Laz. 33. cité par Sandfeld)
(18) [il est patriote] dans le sens où il profite de sa patrie (Benj. Augures 64, cité par Sandfeld)

On pourrait considérer ces exemples comme autant de variantes de locutions telles que *au cas où*, *dans l'hypothèse où* et *au sens où*. Rappelons toutefois que la construction « nom + *où* + proposition appositive » est très productive, comme en témoignent nos exemples. Nous ne pouvons donc pas réduire l'acceptabilité de ces constructions à un figement lexical.

Dans son emploi interrogatif, *où* ne réfère qu'à des expressions spatiales. Ce morphème est donc essentiellement une expression de lieu. Mais dans nos exemples avec *où*, les noms-têtes ne peuvent nullement être interprétés comme des objets topographiques. L'antécédent de *où* peut exprimer une notion, tout comme le *que* appositif. Or, les contraintes sur le nom-tête de *où* appositif sont différentes de celles de *que*. Nous l'avons vu dans 3.1 : *que* appositif accepte les noms de propriétés de situation (*fait*, *nécessité*, *possibilité*) alors que ces derniers sont peu compatibles avec *où*. Par ailleurs, les noms de situation tels que *atmosphère*, *circonstance*, *condition* et *situation*, qui ne s'accordent pas bien avec *que* appositif sont nombreux avec *où*. Voici un exemple avec *circonstance*.

- (19) « Votre Altesse Sérénissime aura dû voir par ma précédente que mon voyage d'Alep ici entrepris dans une *circonstance où* tous les chefs de la route se trouvaient en état de révolte a été aussi long que possible et dispendieux. (Henri Dehérain, « Le voyage du consul Joseph Rousseau d'Alep à Bagdad en 1807 », *Syria. Archéologie, art et histoire*, 1925)⁷

D'après la description de *La Grande Grammaire du français*, les noms d'essai (*tentative*) ne prennent pas de complétive *que*. Notre corpus offre toutefois un exemple de *tentative* avec *où* :

- (20) "La lunette est un produit facile à exporter car elle représente un faible volume en même temps qu'une technique à valeur ajoutée importante", expliquent les dirigeants, qui ont également fait quelques *tentatives*, où au Japon leur distributeur s'est fait cependant tailler quelques croupières depuis. (*Le Monde*, « Bourgeois : la Bourse au fond des yeux », le 2 juillet 1984)⁸

Un nom d'événement comme *accident*, illustré en (21) accepte seulement *où*.

- (21) a. Troyes : l'auteur présumé de l'accident mortel *où* trois jeunes sont morts noyés dans la Seine sera jugé mardi 18 mai. (titre d'un article, Franceinfo, le 17 mai 2021)⁹
b. *Troyes : l'auteur présumé de l'accident mortel *que* trois jeunes sont morts noyés dans la Seine sera jugé mardi 18 mai.
c. ?Troyes : l'auteur présumé de l'accident mortel *comme quoi* trois jeunes sont morts noyés dans la Seine sera jugé mardi 18 mai.
d. ??Troyes : l'auteur présumé de l'accident mortel *selon lequel* trois jeunes sont morts noyés dans la Seine sera jugé mardi 18 mai.

Rappelons qu'*où* est un morphème essentiellement locatif et de ce fait qu'il induit la présence d'un élément prépositionnel. Cette intégration automatique d'une préposition virtuelle autorise une certaine indétermination. Ce caractère flou contribue probablement à faire accepter comme antécédents des noms tels que *accident* qui ne sont pas compatibles avec *que*.

Pour Le Querler (2000), « *Où* marque toujours une localisation » (*Ibid.*, p. 131). Pour défendre cette position, pourrait-on avancer que dans la construction appositive avec *où*, le nom-tête introduit métonymiquement un cadre dans lequel se réalise le contenu de la proposition adnominale ? Dans ce cas, la frontière entre noms acceptables et inacceptables dépendrait largement de la possibilité de l'extension métonymique en tant que lieu. L'explication recourant à cette hypothèse se heurte toutefois à un obstacle important du fait que *où* appositif n'accepte pas d'antécédent désignant un contenant concret. Comment expliquer que les noms désignant un support matériel, tels que *papier* de (13b) (**Je vous fais un petit papier où vous êtes venue*) ne peuvent pas être l'antécédent d'un *où* appositif ? *Papier* pourrait très bien être considéré comme le lieu contenant le message *vous êtes venue*. La solution cognitive n'est donc pas envisageable. La contrainte sur le choix du nom-tête est bien d'ordre linguistique. D'ailleurs, d'un point de vue cognitif, les énoncés inappropriés en (21bcd) ne posent pas de problèmes d'interprétation.

Tout comme (13b), (22) illustre un autre cas où un contenant matériel (*document*) ne peut pas être un antécédent de *où*.

- (22) *Le capitaine Beatty inspecte les cendres et vérifie un document où les rapports confidentiels et secrets viennent d'être anéantis par le feu après avoir été dûment arrosés d'essence.

Mais comme le montre (23a), l'ajout de *il est dit que* au début de la proposition adnominale de (22) rend cet énoncé acceptable.

- (23) a. Le capitaine Beatty inspecte les cendres et vérifie un document où *il est dit que* les rapports confidentiels et secrets viennent d'être anéantis par le feu après avoir été dûment arrosés d'essence. (Alain Bosquet, *Une mère russe*)

Il semble que l'expression métalinguistique *il est dit que* élargit la possibilité du nom-tête avec *où*. De toute façon, la paire de (22) et (23a) suggère qu'avec *où*, ce n'est pas seulement le choix du nom-tête (Facteur I) qui compte : la nature du prédicat et d'autres éléments de la proposition modifiante (Facteur II) jouent un rôle important pour l'acceptabilité de la construction.

Le texte suivant contient aussi une expression métalinguistique, qui empêcherait une substitution de *où* par *que*.

- (24) a. elle s'était levée, et adossée au poêle, elle déclamaient une histoire où il était question de mariage, de divorce, de vocation contrariée. (Simone de Beauvoir, *Les Mandarins*, 1954)
b. ?elle s'était levée, et adossée au poêle, elle déclamaient une histoire qu'il était question de mariage, de divorce, de vocation contrariée.

Avec la présence de *il était question de*, *où* est le seul introducteur acceptable. Le remplacement de *où* par *que* ne serait possible que dans la représentation oralisée d'un style extrêmement populaire, ce qui n'est pas le cas dans ce passage. Il est à noter également en (24a) que la proposition adnominale exprime non pas la teneur exacte, mais plutôt un résumé de *histoire*. Une telle réduction du contenu est étrangère à la construction avec *que*.

3.3 Comme quoi

Le Trésor de la Langue Française informatisé présente *comme quoi* en tant que synonyme de *selon lequel*, suivant lequel. Mais *comme quoi* se différencie de diverses manières de *lequel*-prépositionnel.

Les différences concernent avant tout le style. Si *selon lequel* appartient à l'écrit soutenu, *comme quoi* est considéré par plusieurs linguistes comme familier, réservé essentiellement à l'oral : « la langue familière se sert généralement de *comme quoi* » (Sandfeld 1977 : 71) ; « le langage populaire [a] pu faire de *comme quoi* une conjonction de subordination complétive » (Wartburg et Zumthor 1989 : 84) ; « généralement perçue comme relevant du registre familier ou infra-standard » (Lefeuve 2003a : 259). Or, dans notre corpus, cette expression se trouve largement dans les œuvres littéraires (Frantext) et dans les journaux (*Le Monde*). À l'écrit aussi, elle peut entrer en concurrence avec *que* / *où* / *selon lequel*.

Pour *comme quoi*, une série d'articles de Lefeuve (2003ab, 2005) examine ses trois types de constructions : i) *comme quoi* assumant la fonction de complément d'objet direct par rapport au verbe principal, ii) *comme quoi* accolé à un syntagme nominal et iii) *comme quoi* situé en début d'énoncé. D'après l'auteure, dans les trois types, *comme quoi* forme un introducteur du discours indirect et fait apparaître un écart entre le fait et le discours. Cependant, de i) à iii), les paramètres propres au discours indirect disparaissent progressivement : « Lorsque la proposition en *comme quoi* est accolée à un nom, le discours indirect se présente avec moins de netteté. Les noms certes sont exclusivement en rapport avec le dire mais il n'est précisé que rarement de quel locuteur il s'agit » (Lefeuve 2003a : 273). Or, l'intérêt principal de ces études est d'examiner l'ensemble des constructions en *comme quoi* et non de décrire en détail sa structure nominale. Il nous restera donc à ajouter quelques précisions lorsque cette locution est accolée à un nom.

L'existence d'un écart entre le discours et le fait relevé par Lefeuve est confirmée par notre observation sur l'exemple (12) de 2.6. Il en va de même pour le texte en (24a), reproduit ci-dessous. L'expression métalinguistique empêcherait une substitution de *où* par *comme quoi* (cf. (24c)) dès lors que l'utilisation de *comme quoi* impliquerait un doute qui ne serait pas compatible avec *il était question de*.

- (24') a. elle s'était levée, et adossée au poêle, elle déclamait une histoire où il était question de mariage, de divorce, de vocation contrariée.
- c. ?elle s'était levée, et adossée au poêle, elle déclamait une histoire comme quoi il était question de mariage, de divorce, de vocation contrariée.

Quant au rapport avec le dire, reprenons (23a), reproduit ci-dessous, qui contient une autre expression métalinguistique *il est dit que*. Le remplacement de *où* dans cet énoncé par *comme quoi*, illustré en (23b) est sinon impossible, du moins maladroit. C'est qu'avec *comme quoi*, on dit deux fois la même chose. Cette impression d'un pléonasme confirme la position de Lefevre selon laquelle *comme quoi* a une relation étroite avec le dire.

- (23') a. Le capitaine Beatty inspecte les cendres et vérifie un document où *il est dit que* les rapports confidentiels et secrets viennent d'être anéantis par le feu après avoir été dûment arrosés d'essence.
- b. ?Le capitaine Beatty inspecte les cendres et vérifie un document comme quoi *il est dit que* les rapports confidentiels et secrets viennent d'être anéantis par le feu après avoir été dûment arrosés d'essence.

Le rapport avec le dire n'est pas toujours requis. En (25) l'utilisation de l'adjectif *tacite* suggère que le contenu du nom-tête *consensus* n'est pas linguistiquement actualisé. Il semble suffisant que le nom-tête évoque une communication, qu'elle soit verbale ou non verbale (cf. Deloor 2018 : 126).

- (25) En fait, il y a même un consensus profond et *tacite* comme quoi la Chine ne suit pas les règles de la démocratie et du libre marché et est ainsi immunisée aux bénéfices de la socialisation obtenus par l'inclusion [*sic*] au sein du G-8 (John Kirton et Ella Kokotsis, La revitalisation du G-7 : Perspectives pour le Sommet des Huit à Birmingham, en 1998)¹⁰

Or l'examen de la nature du prédicat (Facteur II) permet de constater que les conditions d'utilisation de *comme quoi* sont encore moins contraintes. Même les noms qui n'évoquent pas forcément un acte de communication peuvent être des antécédents, à condition de changer le mode de la subordonnée. L'utilisation du conditionnel accroît l'acceptabilité de la construction avec un nom de propriétés de situation (*fait* en (26)) ou d'attitude mentale (*désir* et *crainte* en (27)).

- (26) a. *le fait comme quoi il pleut
b. *le fait comme quoi il pleuve
c. le fait comme quoi il pleuvrait
- (27) a. *le désir / la crainte de Paul comme quoi on part
b. *le désir / la crainte de Paul comme quoi on parte
c. le désir / la crainte de Paul, comme quoi on partirait
d. le désir / la crainte de Paul, comme quoi on aurait à partir

Rappelons le décompte en corpus présenté dans le Tableau 2 de 2.3 : le taux d'utilisation du conditionnel dans la proposition introduite par *comme quoi* est de 20 %, chiffre le plus élevé des quatre introducteurs. Or, comme le confirme l'exemple en (12d), *comme quoi* introduit un doute sur la situation. Cette nuance est conforme à la nature du conditionnel. Celui-ci implique la présence du locuteur qui ne prend que partiellement à son compte le contenu de la proposition adnominale.

Ainsi, pour *comme quoi*, l'acceptabilité de la construction dépend souvent de la présence (implicite) du locuteur. Cette observation confirme la position de Lefevre (2005) : « Le groupe *comme quoi* constitue une marque linguistique du locuteur » (*Ibid.*, p. 77). Il s'agit d'un facteur externe de la construction, avec lequel un facteur interne interagit : le conditionnel. Dans ce qui suit, nous examinerons plus en détail ce Facteur III.

3.4 selon lequel

Une dernière possibilité pour introduire une proposition adnominale appositive est l'emploi d'un *lequel*-prépositionnel. L'apposition peut également être réalisée par *d'après lequel* et *suivant lequel*. Nous ne traiterons que *selon lequel*, qui est le plus fréquent.

La présence d'une composante prépositionnelle entraîne des conditions d'emploi particulières. Dans la construction *lequel*-prépositionnel, la préposition indique la fonction sémantique du nom-tête et elle fait figurer explicitement le rôle du nom-tête dans l'événement que décrit la proposition adnominale. Or, dans la construction appositive, *selon* marque la source des informations données dans la subordonnée. Avec un nom qui est en rapport avec une activité mentale, ce point d'origine indique une présence du sujet de conscience. Lorsqu'il s'agit d'un nom afférent à la communication, ce sera un locuteur, qui est un cas particulier d'un sujet de conscience. De même que *comme quoi*, la construction appositive avec *selon lequel* semble être caractérisée par la présence du locuteur.

Commençons par la comparaison avec *que*. Le texte suivant contient deux constructions appositives : la première avec *que* et la seconde avec *selon lesquelles*.

- (28) Le ministre français a déclaré cependant qu'il avait la preuve *que* les armes saisies avaient été achetées à Prague et étaient destinées au F.L.N. L'ambassadeur lui a répondu que cela ne prouvait en aucune façon la mauvaise foi du gouvernement yougoslave, qui, en tant qu'État souverain, a le droit de vendre des armes. L'ambassadeur a encore objecté que, si le gouvernement français avait des preuves *selon lesquelles* les armes étaient destinées au F.L.N., il aurait pu en prévenir le gouvernement yougoslave au lieu de se livrer à l'acte de guerre que constitue un arraisonnement en haute mer. (*Le Monde*, « Nous avons la preuve que les armes du "Slovenija" avaient été achetées à Prague par le F.L.N. AFFIRME M. CHRISTIAN PINEAU », le 22 janvier 1958)

Dans la première phrase, il n'est pas possible de remplacer *que* par *selon laquelle* qui introduirait une nuance de doute, contradictoire avec l'acte de *déclarer*. Quant à la substitution de *selon lesquelles* par *que* dans la troisième phrase, si elle est possible, *selon lesquelles* apparaît comme mieux approprié au contexte du fait que le sujet de la phrase principale (*L'ambassadeur*) récusé l'accusation ; l'emploi de *que* impliquerait à tort que le contenu de la proposition qui suit serait vrai. Pour expliquer ces différences d'acceptabilité entre *que* et *selon laquelle*, c'est l'ensemble des informations textuelles qui est décisif. Il s'agit du Facteur III, c'est-à-dire les facteurs externes de la construction.

Une observation similaire est possible dans l'exemple (9), que nous reproduisons ci-dessous.

- (9') S'il en est ainsi, c'est que la notion même de ϕ est solidaire de l'idée qu'il y a nécessairement pronominalisation dans une relative, et cette idée elle-même découle de celle *selon laquelle* toute relative est le produit d'une transformation.

Le mot *idée* est suivi d'abord de *qu'* et sa proforme *celle* est ensuite accompagnée de *selon laquelle*. *Qu'* introduit un fait alors que *selon laquelle* présente une hypothèse. En utilisant *selon laquelle*, l'auteur du texte ménage la possibilité de ne pas adhérer à l'idée d'un tiers : *laquelle* ne renvoie pas forcément à quelque chose de réel. Grâce à *selon laquelle*, l'énonciateur est à même de décliner sa responsabilité concernant l'idée d'une autre personne. La proposition introduite par *selon laquelle* introduit un écart possible entre le fait et les paroles. Avec *que*, l'idée est établie alors que *selon laquelle* implique un doute du locuteur. Les environnements contextuels des deux introducteurs reflètent des différences de degré de certitude (Facteur III).

Pour rendre sensible la différence avec *où*, reprenons le texte (23a), reproduit ci-dessous, qui contient une expression métalinguistique. Celle-ci empêche la substitution de *où* par *selon laquelle*.

- (23") a. elle s'était levée, et adossée au poêle, elle déclamait une histoire où il était question de mariage, de divorce, de vocation contrariée.
c. *elle s'était levée, et adossée au poêle, elle déclamait une histoire *selon laquelle* il était question de mariage, de divorce, de vocation contrariée.

Le sens de l'expression *il était question de* ne laisse pas de place à l'interprétation et n'est pas compatible avec *selon laquelle*. Dans cet exemple, ce qui compte est un aspect du prédicat de la proposition adnominal (Facteur II).

En général, dans la majorité des cas, *lequel*-prépositionnel peut se substituer à *où*. C'est parce que *où* intègre automatiquement une préposition virtuelle. Mais l'alternance n'est pas toujours possible lorsqu'il s'agit de l'apposition. Reprenons (21), reproduit ci-dessous. Un nom d'événement comme *accident* n'accepte que *où*.

- (21') a. Troyes : l'auteur présumé de l'accident mortel *où* trois jeunes sont morts noyés dans la Seine sera jugé mardi 18 mai.
b. *Troyes : l'auteur présumé de l'accident mortel *que* trois jeunes sont morts noyés dans la Seine sera jugé mardi 18 mai.
c. ?Troyes : l'auteur présumé de l'accident mortel *comme quoi* trois jeunes sont morts noyés dans la Seine sera jugé mardi 18 mai.
d. ??Troyes : l'auteur présumé de l'accident mortel *selon lequel* trois jeunes sont morts noyés dans la Seine sera jugé mardi 18 mai.

Nous avons vu que *selon* marque la source des informations. Or, avec *accident* comme antécédent, il n'y a pas de place pour indiquer l'origine. La notion d'*accident* ne suppose pas qu'un locuteur puisse être considéré comme la source des informations, d'où vient l'inacceptabilité de (21d). Il en va de même pour *comme quoi*, qui constitue, d'après Lefevre (2005), une marque linguistique du locuteur, qui est le candidat le plus probable pour être cette source.

Ainsi, la présence du locuteur est une des caractéristiques communes à *comme quoi* et à *selon lequel*. Il existe quand même quelques différences entre ces deux expressions. Reprenons (13cd), reproduits ci-dessous.

- (13') c. Je vous fais un petit papier comme quoi vous êtes venue (Lefevre 2003a : 263)
d. Je vous fais un petit papier selon lequel vous êtes venue

(13d) est possible mais, à la différence de (13c), l'énoncé sous-entend « vous n'êtes pas venue ». Cette observation suggère que *selon lequel* introduit une distance entre le fait et le dire plus grande que *comme quoi*. Il fait intervenir un jugement personnel du locuteur.

Il est à noter que la distance n'est pas toujours équivalente avec *selon lequel*. Rappelons notre observation de (12cd), reproduits, ci-dessous. Dans ces exemples, l'écart entre le fait et le dire est plus grand avec *comme quoi* qu'avec *selon lequel*.

- (12') c. Obsédés par l'hypothèse *selon laquelle* une récession américaine serait la source des difficultés de paiement des autres pays, les Anglais tendaient à mettre à la charge des pays créanciers [...].
d. Obsédés par l'hypothèse *comme quoi* une récession américaine serait la source des difficultés de paiement des autres pays, les Anglais tendaient à mettre à la charge des pays créanciers [...].

Si avec *selon lequel*, le locuteur ne prend pas à son compte le contenu de la proposition, avec *comme quoi*, non seulement le locuteur ne souhaite pas assumer la responsabilité de ses paroles, mais encore il met en doute la validité de l'hypothèse dont il est question. À cause de sa préposition, la présence du locuteur est plus explicite avec *selon lequel* qu'avec *comme quoi*. L'implication relative du locuteur, combinée avec divers environnements contextuels, aboutit probablement à des résultats variables en termes de distance entre le fait et le dire.

La distance est également attestée par les exemples suivants :

- (29) a. Le pape et les jeunes
« Ce n'étaient pas les JMJ, mais les jeunes ont répondu fortement à son appel. Leur nombre inattendu vient déranger quelques certitudes selon lesquelles la religion n'intéresse pas les jeunes. (actu.fr, Vox du Jura, « Notre pape est un homme modeste »)¹¹

b. *[...] Leur nombre inattendu vient *confirmer* quelques certitudes selon lesquelles la religion n'intéresse pas les jeunes.

En (29a), le locuteur met en doute la certitude mentionnée : dans cet énoncé, *certitudes* devient presque un équivalent d'« opinion fausse ». Une telle orientation négative est nécessaire à l'acceptabilité du texte. En effet, en (29b), la substitution au verbe régissant *déranger* de (29a) par *confirmer* rend l'énoncé inacceptable. L'utilisation de *selon lesquelles* met bien en évidence l'existence d'un écart entre ce qui est relaté et le jugement du locuteur.

4 Conclusion

Nous avons examiné les ressemblances et les différences entre les subordonnées appositives en *que / où / comme quoi / selon lequel* et essayé d'expliquer cet emploi en prenant en compte les trois facteurs suivants :

- Facteur I : la sémantique du nom-tête
- Facteur II : certains aspects du prédicat et d'autres éléments de la subordonnée
- Facteur III : les facteurs externes de la construction qui interagissent avec les facteurs internes de la construction.

Le Tableau 3 montre les résultats de nos analyses.

Tableau 3. Différence entre les propositions appositives en *que / où / comme quoi / selon lequel*

	<i>que</i>	<i>où</i>	<i>comme quoi</i>	<i>selon lequel</i>
Le nom-tête défini	++	±	-	+
Le nom-tête concret	- -	-	+	+
La présence d'un locuteur		-	+	++
L'écart entre le fait et le dire			+	+
Facteur(s) le(s) plus pertinent(s)	I	I et II	II et III	II et III

Le français dispose de ces quatre introducteurs pour exprimer différents aspects de l'apposition. Il y a une nette différence entre les morphèmes conjonctifs simples *que / où* dont les références sont préférentiellement internes et les morphèmes conjonctifs complexes *comme quoi / selon lequel* dans la mesure qui font beaucoup plus appel à des facteurs d'interprétation pragmatiques et modaux.

La présente recherche bénéficie de l'Aide à la recherche scientifique (C) de KAKENHI (20K00621), accordée par la Société Japonaise pour la Promotion des Sciences (JSPS) ainsi que du fonds spécial de recherche de l'année 2024 de l'université Kwansei Gakuin.

Références bibliographiques

Abeillé, A. et Godard, D. (eds.) (2021), *La grande grammaire du français*. Arles : Actes Sud.

Deloor, S. (2017), Le connecteur *comme quoi* : une mise en scène complexe. in G. Petit, P. P. Haillet et X.-L. Salvador (éds), *La dénomination : lexique, discours*. Paris : Champion : 203-219.

- Deloor, S. (2018), Entité lexicale : *comme quoi*. in Anscombre, J.-C., Donaire, M. L. et Haillet, P. P. (éds.), *Opérateurs discursifs du français*, 2. Paris : Peter Lang : 125-134.
- Deulofeu, J. (1988), Syntaxe de *que* en français parlé et le problème de la subordination. *Recherches sur le français parlé*, 8 : 79-104.
- Deulofeu, J. (2008), Quel statut pour l'élément QUE en français contemporain ? *Langue française*, 158, : 29-52.
- Hadermann, P. (1993), *Étude morpho-syntaxique du mot où*, Paris : Duculot.
- Hadermann, P. (2009), Le relatif *où* et ses principaux concurrents : variation morpho-syntaxique et neutralisation entre synchronie et diachronie. *Travaux de linguistique*, 59 : 123-146.
- Jönsson, M. (2010), La complétive adnominale : esquisse d'une analyse modulaire. In Havu, J. *et al.* (éds.), *Actes du XVII^e Congrès des Romanistes Scandinaves*, Tampere : Tampere University Press : 624-643.
- Lefevre, F. (2003a), La proposition introduite par *comme quoi*. *Linguisticae Investigationes*, 26 – 2 : 259-283.
- Lefevre, F. (2003b), *Comme quoi* en diachronie. *Verbum*, XXV – 4 : 455-467.
- Lefevre, F. (2005), *Comme quoi* : une marque linguistique du locuteur. in Banks, D. (éd.), *Les marqueurs linguistiques de la présence de l'auteur*. Paris : L'Harmattan : 67-78.
- Le Goffic, P. (1994), *Grammaire de la phrase française*. Paris : Hachette.
- Le Querler, N. (2000), Le connecteur *où*. *Syntaxe & Sémantique*, 1 : 113-132.
- Matsumoto, Y. (1997), *Noun-modifying constructions in Japanese. A frame-semantic approach*. Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins Publishing Company.
- Matsumoto, Y., Comrie, B. et Sells, P. (2017), Introduction: Noun-modifying clause constructions in languages of Eurasia: Rethinking theoretical and geographical boundaries. in Matsumoto, Y., Comrie, B. et Sells, P. (eds.), *Noun-modifying clause constructions in languages of Eurasia. Rethinking theoretical and geographical boundaries*. Amsterdam: John Benjamins : 3-21.
- Muller, C. (1996), *La subordination en français*. Paris : Armand Colin.
- Neveu, F. (1998), *Études sur l'apposition : Aspects du détachement nominal et adjectival en français contemporain, dans un corpus de textes de J.-P. Sartre*, Paris : Honoré Champion.
- Neveu, F. (2021). « Apposition », in *Encyclopédie grammaticale du français*, en ligne : encyclogram.fr.
- Pardeshi, P. et Horie, K. (eds), (2020), *Noun-modifying expressions in Japanese and languages of the world*. Tokyo : Hituzi Syobo Publishing.
- Sandfeld, K. (1977), *Syntaxe du français contemporain*, t. II *Les Propositions subordonnées*. Paris : Droz.
- Schmid, H.-J. (2000), *English Abstract Nouns as Conceptual Shells. Topics in English Linguistics*. Berlin / New York : Mouton de Gruyter.
- Trésor de la langue française. Dictionnaire de la langue du XIX^e et du XX^e siècle* (1971-1994), Imbs, P. puis Quemada, B. (dir.), Paris, CNRS INALF, Klincksieck puis Gallimard.
- Von Wartburg, W. et Zumthor, P. (1989), *Précis de syntaxe du français contemporain*. Berne : Francke.

¹ Bien que le conditionnel puisse être traité comme un temps, il est conservé comme mode du fait que dans les données présentées, l'emploi réfère à une supposition plutôt qu'à une indication de chronologie relative.

² <<https://letsunامي.net/centrafrique-y-a-t-il-encore-un-pilote-dans-lavion/>>, consulté le 17 décembre 2023.

³ Voici un exemple cité par Hadermann (1993 : 197), où la substitution de *où* par *que* est impossible parce que la notion temporelle est reprise par *celui*.

Quel est le jour où mon père regarda ostensiblement la bouche d'Anne, celui où il lui reprocha à voix haute son indifférence en faisant semblant d'en rire ? (Sagan, *Bonjour tristesse*, p. 48)

⁴ <<https://www.cairn.info/revue-le-carnet-psy-2009-3-page-31.htm?ref=doi>>, consulté le 23 décembre 2023.

⁵ Un terme similaire pour ce type de nom est « *shell nouns* » (Schmid 2000). En effet, presque tous les noms abstraits analysés dans cet article rentrent dans cette catégorie. Le concept de « *framing nouns* » de Matsumoto, développé d'un point de vue plus typologique comprend également des noms d'événement, tels que *accident* que nous analyserons en (21).

⁶ Dans cet exemple, la proposition introduite par *où* (*nous sommes*) n'exprime pas le contenu de l'antécédent (*certitude*). Cette proposition adnominale introduite par *où* n'a pas de la structure d'une proposition indépendante ; il manque un complément d'objet circonstanciel du prédicat. Il s'agit d'une localisation notionnelle non appositive, qui n'est pas l'objet de notre étude. Le verbe localisant *être* conforte cette interprétation.

⁷ <https://www.persee.fr/doc/syria_0039-7946_1925_num_6_2_3099>, consulté le 28 décembre 2023.

⁸ <https://www.lemonde.fr/archives/article/1984/07/02/bourgeois-la-bourse-au-fond-des-yeux_3025868_1819218.html>, consulté le 29 décembre 2023. « Tailler des croupières à quelqu'un. » signifie « susciter des obstacles à quelqu'un, mettre en danger » (*Trésor de la Langue Française informatisé*).

⁹ <<https://france3-regions.francetvinfo.fr/grand-est/aube/troyes/troyes-l-auteur-presume-de-l-accident-mortel-ou-trois-jeunes-sont-morts-noyes-dans-la-seine-sera-juge-mardi-18-mai-20187230.html>>, consulté le 16 septembre 2023.

¹⁰ <<http://www.g8.utoronto.ca/governance/gov3/document.html>>, consulté le 4 janvier 2024.

¹¹ <https://actu.fr/bourgogne-franche-comte/lons-le-saunier_39300/notre-pape-est-un-homme-modeste_14167596.html>, consulté le 9 octobre 2023.